

Élections
professionnelles
DGFIP

pour mes droits

JE VOTE

CGT

du 29 novembre
au 6 décembre

2018

CGT FINANCES PUBLIQUES 39

Élections professionnelles

Comité Technique Local



Du 29 novembre

au 6 décembre 2018,

votez CGT Finances Publiques !

ÉCRIVONS NOTRE AVENIR

Le vote CGT

Pourquoi voter pour la CGT Finances Publiques ?

La CGT c'est :

- Un syndicat démocratique qui consulte les personnels.
- Un syndicat fidèle à ses engagements, qui affiche ses valeurs.
- Un syndicat responsable capable de mobiliser toutes ses structures inter-professionnelles sur les dossiers d'actualité.

Dans un contexte marqué par une diminution continue des effectifs, CAP 2022 qui va exploser notre administration, des abandons de missions et la dégradation sans précédent des conditions de travail, il faut envoyer un message clair.

**VOTER CGT, C'EST
S'OPPOSER A CES CHOIX
POLITIQUES MAIS AUSSI
PROPOSER ET FAIRE VALOIR
DES CHOIX DE
DÉVELOPPEMENT, DE
PROGRÈS ET DE
SOLIDARITÉ.**

VOUS AUSSI VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?



VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !

CGT FINANCES PUBLIQUES 39

**Solliciter votre confiance,
s'appuie d'abord sur des faits
établis et le bilan de notre activité.**

**C'est pourquoi, dans son journal
« Le Fisc Alité » distribué
dans les services en novembre,
la CGT Finances publiques 39
vous permettra de prendre
connaissance de son activité
au service des agents
de la DDFIP39.**

Pour la CGT, présenter des candidats et des candidates à ces élections, c'est proposer à chaque agent du département de renouveler ou de nous accorder sa confiance.

Si vous voulez que continuent :

- Les suppressions de postes,
- Les abandons de mission,
- La réforme des retraites,
- La dégradation de nos conditions de travail

Si vous voulez que rien ne bouge, alors ne votez pas pour nous.

**SINON, VOTRE SEULE OPTION EST LE VOTE CGT
FINANCES PUBLIQUES 39**

<http://www.dgfip.cgt.fr/39/>



**Ce sont les résultats en CTL qui
détermineront les représentants au
CHSCT et au CDAS .**

C.T.

Comité Technique :

Toutes les questions relatives à la gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois, à nos métiers, à nos conditions de travail, à la formation professionnelle, aux restructurations sont obligatoirement soumises à l'examen et à l'avis des Comités Techniques Locaux.

Ces dernières années, le dialogue social a été fortement réduit. Mais la CGT a su relayer vivement la parole des agents et leurs propositions. Dans ces instances, la CGT a toujours eu pour objectif de faire avancer concrètement les dossiers et elle y parvient !!

C.H.S.C.T

**Comité d'Hygiène, de Sécurité et
des Conditions de Travail :**

Principales attributions : respect pour les agents des règles en matière d'hygiène, de sécurité, de prévention et de conditions de travail.

Représentants et visites de postes nous permettent de faire remonter vos revendications.

Concrètement, la CGT a agi par exemple pour la sécurisation des sites et l'accompagnement des agents lors de déménagements.

La CGT s'opposera à toute tentative visant la suppression des CHSCT, ce qui constituerait un recul sans précédent pour la prise en compte de la santé au travail.

C.D.A.S.

**Comité Départemental
de l'Action Sociale:**

Principales attributions : organisation et animation de l'action sociale dans le département.

La CGT intervient notamment pour peser sur le Crédit d'Action Local (CAL).

La CGT veille à ce que l'action sociale réponde aux besoins sociaux des agents.

Ainsi, c'est par l'impulsion de la CGT que les sorties sont aujourd'hui proposées à des tarifs différenciés en fonction du quotient familial.

**Du 29 novembre
au 6 Décembre 2018**



... je vote pour

